



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture de classes en milieu rural

Question au Gouvernement n° 3745

Texte de la question

FERMETURE DE CLASSES EN MILIEU RURAL

M. le président. La parole est à M. Marc Le Fur.

M. Marc Le Fur. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, en juillet 2017, à peine élu, le Président Macron nous promettait qu'il n'y aurait plus de fermetures de classes dans les écoles primaires rurales.

M. Éric Woerth. Il y en a plein !

M. Marc Le Fur. Pourtant, dès février 2018, le Gouvernement décidait d'importantes fermetures pour la rentrée suivante.

Nouveau revirement : le 27 mars dernier sur TF1, vous-même promettiez qu'il n'y aurait aucune fermeture de classe primaire en milieu rural, sauf avec l'accord explicite des maires. Vous le justifiiez très logiquement par les circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire.

Or on nous annonce de multiples fermetures à la rentrée prochaine dans toute la France :...

M. Sébastien Jumel. Il a raison !

M. Marc Le Fur. ...quarante-deux dans le Vaucluse, quarante en Haute-Marne, trente-trois dans l'Ain – je parle sous le contrôle du président Abad –, trente dans les Vosges, trente-deux dans les Côtes-d'Armor, département dont j'ai l'honneur d'être l'élu.

Comment voulez-vous que les Français aient encore confiance dans la parole publique quand vous revenez aussi rapidement sur vos promesses ? Qu'est-ce qui a vraiment changé depuis l'an dernier ? La pandémie serait-elle éradiquée ? Pensez-vous qu'en entassant des enfants, toujours plus nombreux dans des classes, la distanciation sociale sera respectée ? Ne prononcez-vous pas, une fois de plus, des propos contradictoires et inaudibles, qui sont parfois révoltants ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Erwan Balanant. N'est-ce pas vous qui vouliez supprimer 500 000 fonctionnaires ?

M. Marc Le Fur. Je vous le demande très simplement, monsieur le ministre : respectez les engagements que vous avez pris publiquement !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Les promesses ont été faites et elles ont été tenues, vous le savez. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.)*

Les promesses qui ont été faites, vous les connaissez, et elles sont inédites dans l'histoire de la République. Premièrement : ne pas fermer une seule école rurale sans l'accord du maire. Et elle vaut encore : si vous me citez l'exemple d'une école qui aurait fermé sans l'accord du maire, nous la rouvrirons. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Fabrice Brun. Vallon-Pont-d'Arc !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Il est tout à fait exact que, pour la rentrée 2020, le Président de la République s'est engagé à quelque chose de totalement inédit,...

M. Pierre Cordier. Historique !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. ...à savoir qu'aucune classe ne serait fermée sans l'accord du maire. Nous avons tenu cette promesse *(Plusieurs députés du groupe LR font un signe de dénégation)*, ce qui nous permet de battre aujourd'hui des records historiques de taux d'encadrement puisque, depuis 2016, le Gouvernement ne cesse de créer des postes – plus de 7 000 – dans le premier degré alors même qu'il y a 195 000 élèves de moins. Le taux d'encadrement ne cesse donc de s'améliorer, y compris dans votre département des Côtes-d'Armor, où il y a plus d'ouvertures que de fermetures.

Vous jouez sur les peurs, en dénonçant la moindre fermeture de classe mais sans mentionner, bien entendu, les ouvertures. Si nous faisons le contraire, nous serions des démagogues, parce que cela voudrait dire que certaines classes compteraient beaucoup d'élèves et d'autres peu. Vous le savez, il faut procéder à un rééquilibrage permettant, même dans les écoles où nous fermons des classes dans votre département, d'avoir au plus vingt et un élèves par classe.

M. Pierre Cordier. En moyenne !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Monsieur le député, soyons raisonnables ! La priorité donnée à l'école primaire est clairement définie et nous permet de disposer du meilleur taux d'encadrement que la France ait jamais connu. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Pierre Cordier. Où sont les résultats ?

M. le président. La parole est à M. Marc Le Fur.

M. Marc Le Fur. Je constate, monsieur le ministre, que vous n'avez pas nié toutes ces fermetures. Or elles sont très dangereuses. En effet, si vous supprimez une classe d'une école rurale qui en comprend trois, chacune disposant, en moyenne, de quatre niveaux, il ne restera plus que deux classes. À terme, cela signifie qu'on condamne l'école et vous le savez très bien, parce que vous êtes un spécialiste de ces questions. Je pense aux enfants, à leurs parents, aux maîtres, aux directeurs et directrices d'école, à tous ceux qui défendent nos écoles, en particulier aux élus ruraux, lesquels ne constatent qu'une chose : des engagements ont été publiquement pris et ne sont pas tenus. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3745

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 février 2021](#)